

plein temps

Parti communiste français
collectif national *Retraité-e-s*
Tél: 01 40 40 12 78 - cpondemer@wanadoo.fr

N°35 mai 2012

ET MAINTENANT

effacer la droite

Il ne fait absolument aucun doute que la « bataille des retraites » de 2010, que N.Sarkozy s'est maintes fois réjoui d'avoir gagnée, vient de contribuer de belle manière à sa défaite. « *Ce n'est pas la rue qui gouverne* », annonçait Raffarin. Mais un jour vient où « la rue » vote et elle vient de rappeler qu'on ne bafoue pas impunément la volonté des Français qui, à 70%, rejetaient cette réforme. Les enquêtes d'opinion montrent qu'ils n'ont pas changé d'avis, le futur gouvernement serait bien inspiré de s'en souvenir.

On notera à cet égard qu'en votant Mélenchon aux environs de 10% – soit 1% de moins que son étiage national – et à plus de 30% pour F.Hollande, les retraités d'aujourd'hui méritent mieux que la simpliste réputation de droite qu'on a faite à leurs aînés.

Mais Sarkozy battu, il reste la majorité UMP à l'Assemblée nationale. L'enjeu est crucial à double titre.

À quoi servirait un président de gauche si une majorité de droite continue de sévir à l'Assemblée nationale ? Il serait impossible d'abroger les dispositifs les plus régressifs de l'épisode sarkozien, de revenir à la retraite à 60ans, par exemple. Mais pire, ce serait la fuite en avant vers l'austérité, le chômage, la casse des acquis et de nos lois sociales que cinq ans n'ont pas suffi à détruire. **Dans chaque circonscription, il y a des émules de Sarkozy qui ont voté toutes ses lois et sont prêts à continuer. Il faut les battre !**

Et ce scrutin comporte un autre enjeu : quelle politique « de gauche » pour les cinq ans à venir ? Les précédentes expériences n'ont pas porté tous les fruits attendus parce que le Parti socialiste, en cédant aux pressions des pouvoirs financiers et du patronat réunis, s'est privé du soutien et de l'intervention des travailleurs et de la partie la plus décidée du peuple de gauche.

Les mesures prévues par F. Hollande sont encore pour certaines trop timides ou inadaptées, tant en matière de politique sociale que de ruptures économiques sans lesquelles nous n'inverserons pas la logique destructrice de « leur crise ». C'est manifeste en matière de retraite où le « retour » annoncé de l'ouverture des droits à 60 ans entérine le recul de civilisation qu'est l'allongement de la durée du travail instituée par son prédécesseur.

Toute l'utilité du vote en faveur des candidat-e-s du

Front de Gauche réside dans sa capacité à donner à l'Assemblée nationale **le nombre** pour effacer la droite et **la force** pour faire réussir durablement la gauche.

Claude Pondemer
animateur du collectif national *Retraité-e-s*

et rougir

l'Assemblée nationale



LES RETRAITÉ·E·S : force émergente pour une civilisation moderne

1 l'allongement de l'espérance de vie ne justifie en rien celui du temps de travail

C'est un grand bonheur, nous vivons plus longtemps. Encore faut-il qu'on ne vienne pas nous raconter que la société n'a plus les moyens de nous garder sauf si on accepte de « suer le bur-nous » quelques années de plus. Sans doute les porteurs de

UNE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE À NE PAS MANIPULER

Président, gouvernement et certaines forces politiques ou autres ont outrancièrement prétexté des projections démographiques pour nous expliquer que le financement des retraites était désormais devenu impossible tant le ratio retraités/actifs se déséquilibrait.

Si l'allongement de la durée de vie est une donnée objective actuellement, les prévisions d'évolution démographique retenues par les tenants de ces réformes s'avèrent particulièrement tendancieuses. Il leur fallait des chiffres pour justifier leurs mauvais coups, ils les ont souvent prélevés sans précaution dans les diverses études du COR.

Pourtant *Les cahiers de la retraite complémentaire* n°5, 3ème trimestre 2011, révèlent les dernières projections effectuées par l'INSEE. Il y est rappelé qu'en 2001 l'INSEE prévoyait une baisse sensible de la population active dès 2007. En 2006 (donc avant la réforme de 2010) l'INSEE revoyait à la hausse cette estimation. Elle indiquait que la

population active augmenterait jusqu'à 2015. Mais aux dernières nouvelles, la population active progresserait jusqu'en 2060 d'environ 110 000 personnes en moyenne annuelle jusqu'en 2025 ensuite une dizaine d'années stables et un nouveau redressement de la courbe jusqu'à cette date pour atteindre 31,2 millions de personnes (soit 2,9 millions de plus qu'en 2010).

Bref, des atouts nouveaux et complémentaires pour exiger la consolidation du système par répartition et une remise à plat des systèmes de retraites permettant d'en bénéficier dès l'âge de 60 ans à taux plein, d'assurer les départs anticipés pour les travaux difficiles et de garantir le pouvoir d'achat des retraités. L'augmentation du nombre de retraités est réelle mais les évolutions de la productivité, des sciences et des techniques doivent dégager des espaces nouveaux de temps libre, la retraite en est un moment particulier.

Michel Bruneau

* publication de l'ARRCO et de l'AGIRC

cette régression pensent-ils avoir trouvé le plus sûr moyen de réduire la durée de la retraite par les deux bouts. En effet, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions dans lesquelles il s'exerce d'une part et d'autre part les progrès en matière de soins de masse – rendus possibles grâce à la Sécurité sociale – sont précisément les raisons principales de l'allongement de la vie. Mais tout cela n'est pas tombé du ciel et la droite nous montre que ce n'est pas irréversible. Les inégalités liées aux politiques de l'emploi et aux moyens de se soigner – 7 ans de moins pour un ouvrier – le prouvent de manière quasi « criminelle ». Qui sait que dans cette **Allemagne** qu'on nous présente comme modèle **l'espérance de vie recule ?**

La crise liée à la dette publique ? Qui peut soutenir cet argument alors que les premières mesures anti-retraites datent de 1993 puis 2003, 2008, c'est-à-dire AVANT l'entrée en jeu des agences de notation. Mais surtout, la Sécu a été créée en 1947 : les caisses de l'État étaient donc ras bords après plus de 6 ans de guerre et l'occupation de notre pays ?

Le « travail » nous dit-on – lisez « les travailleurs » – coûte trop cher ! Les retraité·e·s coûtent trop chers ! L'école et les jeunes coûtent trop chers ! Le grand âge coûte trop cher ! ... mais alors, en ce début du XXI^e siècle, **les avancées de civilisation**, ça n'existe plus ? Elles sont réservées à qui : aux banquiers, aux patrons et actionnaires du CAC 40, aux habitués du Fouquet's ? Nos enfants et petits-enfants sont donc voués à une inévitable **régression sociale ?**

Les retraités ne culpabiliseront pas de n'être pas morts en quittant le boulot. Ils sont les témoins vivants de ce dont est capable un peuple debout appuyant des forces politiques qui, à la Libération comme aujourd'hui, ont choisi **L'humain d'abord**.

Claude Pondemer

2 financer la protection sociale est un élément décisif de sortie de crise

En 1945, la première grande mesure que prit le gouvernement de la France libre fut de décider l'ordonnance créant la Sécurité sociale. Le pays sortait de la guerre, ruiné, démoli : il fallait donc se donner les moyens d'une véritable protection sociale.

Ambroise Croizat et le Parti communiste durent batailler ferme à l'Assemblée nationale pour que la Sécurité sociale soit financée par les cotisations du salarié et par l'entreprise. C'est ce que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme « archaïque », on se demande bien pourquoi. Peut être parce qu'en rejetant le financement par les contribuables – symbole de « modernité » comme chacun sait ! – les fondateurs refusaient d'exonérer les patrons et leurs profits ?

Une partie de la richesse créée était donc considérée comme revenant aux salariés pour préserver leur santé et leur garantir une retraite. **C'est ce système qui a permis que la France soit dotée de la meilleure protection sociale du monde.**

Ce financement solidaire a été combattu avec constance et acharnement par le patronat qui le considère toujours comme une « charge ». Il suffit d'entendre la patronne du MEDEF dans cette campagne. Et de fait, comme la droite ne sait rien lui refuser, les exonérations de cotisations patronales représentent près de **30 milliards chaque année**.

Pourtant, financer mieux ces dépenses utiles pour le pouvoir d'achat, la croissance et l'emploi est non seulement nécessaire à

l'économie, mais possible. Il suffit de garder en mémoire ce que coûtent les dépenses du capital : **en 2009, 260 milliards d'euros ont été consacrés aux prestations sociales alors que 236 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires et 324 milliards d'euros aux intérêts bancaires** (source compte de la nation Insee). La mise en place d'une TVA abusivement bathisée « sociale » amorce un processus visant à exonérer totalement l'employeur de toutes cotisations et à la remplacer par l'impôt.

Aux 30 milliards évoqués plus haut, un **gouvernement de gauche** digne de ce nom devra imposer une nouvelle répartition des richesses créées par le travail. L'augmentation des cotisations patronales qui depuis trente ans ne suivent pas les gains de productivité, leur modulation en fonction des emplois créés et du niveau des salaires et une cotisation additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des banques sont les solutions proposées par le Front de gauche et le Parti communiste. C'est à ce prix que l'on maintiendra, en France, une sécurité sociale forte, celle que nos aînés ont construite à partir du programme du Conseil national de la Résistance. Loin de toute « nostalgie », c'est une des conditions pour que la France sorte de la crise et retrouve croissance et emploi.

Bernard Lamirand

3 femmes : des retraites inférieures de 40% à celles des hommes

Depuis 20 ans, toutes les réformes voulues par le patronat et mises en œuvre par la droite pour casser le système de retraite par répartition et baisser le niveau des pensions ont amplifié les inégalités et les difficultés pour les retraitées.

Cumulant « boulot » mal payé, temps partiel imposé, interruption de travail pour élever les enfants ou parce qu'elles sont les premières victimes du chômage, les femmes vont être très durement frappées par ces réformes.

En 2010, la majorité de droite à l'Assemblée, sous l'impulsion de Sarkozy, a aggravé la situation. Avec le recul à 62 ans de l'âge de départ et à 67 ans pour une retraite sans décote, beaucoup entre 60 et 65 ans oscillent entre petits boulots et chômage. Le niveau des pensions chute, et des millions de femmes basculent dans la pauvreté. **Elles ne sont que 44% à valider une carrière complète.**

C'est, pour elles, le principe de la double peine : mal payées, précarisées dans leur emploi et dans leur vie, elles deviennent de plus en plus souvent des retraitées pauvres.

Elles sont 36% à survivre avec moins de 700€ par mois (en dessous du seuil de pauvreté de 870€). 64% perçoivent moins de 900€.

Combien de ces femmes retraitées doivent faire un choix entre se loger, se nourrir, se soigner ?

En prévoyant une pension égale au moins au SMIC, le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, les propositions de Front de gauche corrigent en partie ces discriminations d'un autre âge.

Des mesures d'urgence, pour lutter contre la précarité des femmes retraitées, doivent être mises en place :

pour favoriser l'emploi des femmes,

lutter contre les abus d'emplois partiels,

abroger les réformes de 93, 2003 et 2010,

augmenter les retraites, en portant le taux des réversions à 75% de la pension du conjoint décédé, en maintenant les avantages familiaux liés aux enfants.

Nicole Grelet

LE « 9.3. » MONTE AU FRONT !

Réuni fin janvier, le réseau de retraités de la fédération de la Seine-Saint-Denis du PCF constatait que dans les réunions, les meetings, les expressions du Front de gauche, il n'était pas fait référence à ce que représentent les retraités dans la société :

« Nous sommes 14 millions 700 000, anciens ouvriers, employés, techniciens, cadres, enseignants, chercheurs (hommes et femmes). Nous avons fait la France du XX^e siècle. Nous serions un coût, une charge pour la société. Cette vision se nourrit d'une idéologie malsaine. Elle conduit à terme à marginaliser cette catégorie de citoyennes et de citoyens.

À l'opposé, le Front de gauche considère que les retraités, aujourd'hui encore plus qu'hier, du fait de l'allongement de la vie, ont un éminent rôle social à jouer en prenant en compte leur expérience et leur disponibilité. Ils sont en grande majorité présents sur les terrains de la solidarité, de la proximité et de l'émancipation humaine, donc utiles ! et par conséquent fondés à demander que cette place soit reconnue dans la société. »

Comme le dit le philosophe Régis Debray : « *La vieillesse est une idée neuve en Europe* » et, autre philosophe de renom, Lucien Sève, constate :

« Nous vivons un temps comme jamais propice à un déploiement enfin universel des personnalités



réunion des retraité·e·s communistes de la 3e circonscription de Seine-Saint-Denis

humaines, l'émancipation envers et contre tout des femmes, la formation naissante d'une troisième vie, l'inégal et néanmoins massif recul des ignorances, la conquête en cours de droits pour les discriminés de tous ordres. C'est le moment où le capital, autoproclamé gestionnaire de la planète, donne libre cours à sa tendance constitutive : la subordination sans frein des sujets humains à Sa Majesté le taux de profit... ».

Le réseau des retraité·e·s du 9.3. demande donc que ces idées soit inscrites dans le programme. Ce serait une manière d'affir-

mer ce que signifie, aujourd'hui, le rôle des retraités pour l'édification d'une société capable de résister à la toute puissance de la finance, de créer les conditions d'un développement humain durable.

Joignant le geste à la parole, les retraités de Seine-Saint-Denis ont adressé au conseil national de campagne du Front de gauche toute une série de propositions concrètes complétant ou précisant la rédaction du programme *L'humain d'abord*.

Paulette Fost

5 «CLÉS» POUR UN DÉBAT À AMPLIFIER

4 PERTE D'AUTONOMIE un pôle public

Nous proposons, au niveau départemental, un pôle public de «l'autonomie», s'appuyant sur le développement des services publics existants avec tous les aspects d'aides (repas, toilette, etc.) mais aussi équipements et aménagements des logements, transports, etc. Le pôle public doit permettre une synergie entre les services publics ainsi développés en les coordonnant avec les nouveaux services publics du handicap et celui des personnes âgées.

Nous proposons une structuration nationale des pôles publics départementaux afin de garantir une maîtrise, une cohérence et une égalité sur le territoire national. Ce sera aussi engager une vaste politique de formation, de professionnalisation et de création en nombre d'emplois qualifiés des services d'aide à la personne, en partenariat avec le monde associatif. Pourquoi ne pas intégrer dans le cadre de la fonction publique territoriale ces associations ? Pourquoi pas un ministère de l'autonomie pour ces nouveaux défis ?

Un accompagnement des aidants (souvent des aidantes) est légitime. Notre volonté de privilégier le maintien à domicile accom-

5 inventons un « bien vieillir »

La retraite à 60 ans, c'est un droit politique à instituer, une nouvelle tranche de vie à construire au-delà des contraintes d'une vie professionnelle salariée. Il faut prendre la mesure du nouvel âge de la vie que représente la retraite. Les gens sont plus en forme, plus actifs et ils ont devant eux du temps de vie dont les meilleures années sont à partir de 60 ans.

La retraite n'est pas un dispositif financier soumis à des choix individuels. La société, à un moment de son développement, permet de considérer que chaque salarié peut travailler un nombre donné d'années jusqu'à un âge déterminé. Elle doit lui permettre de le faire dans de bonnes conditions de ressources et de santé jusqu'à cette limite. Ensuite ce dernier acquiert le droit à une retraite qui lui assure une parité de niveau de vie avec les actifs.

Il faut maintenir ces principes fondamentaux sans lesquels le caractère social et solidaire de la retraite serait détruit. Le thème de la nouvelle étape de l'existence est décisif pour l'avenir de la retraite comme salaire continué.

Chacun, chacune doit avoir l'assurance qu'à un âge donné, le même pour tous, 60 ans, il peut s'il ou elle le souhaite, réorganiser sa vie d'acteur économique, explorer d'autres voies de développement individuel et de cultures, transmettre son expérience, systématiser ses savoirs, bref : organiser sa vie sans contrainte de revenus et selon son libre arbitre.

pagne et assisté, comme alternative volontaire, est complémentaire avec la nécessité d'assurer une bonne couverture territoriale avec un développement sans précédent en établissements publics pour personnes en perte d'autonomie. Le maillage du territoire par le service public hospitalier est aussi un gage d'égalité en termes de réponse aux besoins. Il faut augmenter le taux d'encadrement en personnel qualifiés des structures publiques pour arriver à un ratio d'au moins un personnel par personne accueillie.

Nous proposons, par ailleurs, d'assurer un financement public de la prise en charge de la perte d'autonomie par l'État, au moyen d'une dotation de compensation de l'État pour les départements indexée sur leur dépense annuelle réelle en la matière.

Claude Chavrot

LE FRONT NATIONAL MÉPRISE LES RETRAITÉ-E-S

Les candidats du FN, à l'image de Mme le Pen, font dans les campagnes électorales les yeux doux aux retraités-e-s. Ils nous trompent. Cette organisation d'extrême droite n'a jamais défendu les personnes âgées.

En 2010, lorsque par millions nous défendions nos droits, elle nous traitait d'« émeutiers ». Sa haine des syndicats, des fonctionnaires et des services publics, des immigrés, son mépris des chômeurs, des femmes – qu'elle n'imagine qu'au fourneau – la disqualifie pour seulement comprendre ce qu'est la vie de ces millions de retraités qui doivent survivre avec des retraites minables sur la base des 630 euros du minimum contributif. Incapable de construire un projet crédible, Mme Le Pen et

ses affidés font du rejet de « l'autre » leur fond de commerce. Ils divisent les populations selon leur âge, leur ethnie, leur religion, leur couleur de peau et utilisent « la mal-vie » pour désigner des boucs émissaires.

Le racisme et la xénophobie n'ont rapporté que guerres et incompréhension tout au long de l'histoire des hommes sur cette terre. Les plus âgés ont connu ou entendu parler de ces périodes où des personnes ont subi les pires violences.

Aucun-e retraité-e ne peut faire confiance aux candidats du FN qui veulent détruire ce qu'en luttant contre le patronat et la droite nos générations ont conquis et constituent aujourd'hui de véritables avancées de civilisation.

La société doit favoriser le déploiement d'activités sociales libres dont l'intérêt commun n'échappe à personne.

C'est le sens profond de ce qu'exprime le philosophe Lucien Sève : « *Nous allons vers une France aux 20 millions de retraité-e-s : vont-ils être une masse ruineuse d'êtres diminués et dépendants ou une richesse sociale et humaine tout à fait inédite ? Inventons un "bien vieillir" d'autre sorte, atout puissant d'une nouvelle démocratie sociale. Nul besoin pour cela d'un nouveau statut du retraité. Qu'on défende un système de retraite par répartition, revalorisé sur la base d'une plus juste redistribution des richesses et indexées sur les salaires* ».

Christian Rouby

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à :
 PCF/Collectif national Retraité-e-s
 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif national *Retraité-e-s* du PCF. Il est acheminé par les fédérations. Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir leur propre exemplaire chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an. **Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.**